N° 32

À TOUT POINT DE VIUZ

BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2017

Sommaire

Le mot du Maire	3-4
Viuz-en-Sallaz cultive la vitalité	5
Travaux - Bâtiments	6
Les Brasses	7
Rentrée des classes	8-9
Restaurant scolaire	10-11
Les services scolaires et périscolaires communaux	12-13
Brèves du CCAS	14
Changement au sein du Conseil Municipal	14
Cérémonie du 11 novembre	15
L'État simplifie mes démarches	15
Jeux intervillages	16
Nuit de Musette	16
Gérard BOSSON le poète volant a rejoint les étoiles	17
NACOPA'ART 1ère Exposition Artistique	17
Les quatre faces de la MJCI les Clarines	18
L'Aïkibudo à Viuz-en-Sallaz	19
Don du sang	20
L'association PE4R	20
Sculptures d'ornement : rosaces et rouelles	21
Sons de cloches… ?	22
Minibus a le vent en poupe !	23
On les veut tous dans nos filets !!!	23
Le Pony - Ambassadeur de Viuz-en-Sallaz à Paris	24
La poésie peut-elle sauver le monde ?	25
Syane information	25
Monoxyde de carbone	26
Infos pratiques	27
Etat Civil	27
Nouveaux commerçants	27
Agenda des festivités	28

Bulletin Municipal N° 32

Editeur de la publication : *Commune de Viuz-en-Sallaz • Mairie • 74250 Viuz-en-Sallaz*

Directeur de la Publication : *Le Maire - Serge PITTET*

Responsable de la Rédaction : *Régine DUCHÊNE GRUNACKER*

Rédaction : *Le Conseil Municipal*

Photo de couverture : *RDG*

Remerciements pour les articles et/ou le crédit photos
Daniel BRISARD, Antoine CORDOBA, Fotolia, Laurent GANNAZ, La MJCi, Nacopart, Joël PIÉTON, Sandrine PIÉTON, la PE4R, Denis THÉVENOD

Création, mise en page et impression :
CTR Imprimerie - Imprimé en 2 500 exemplaires.

Le mot du Maire

Le Maire,
son Conseil Municipal
et le Personnel Communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

Depuis les élections municipales de mars 2014, 3 années et demie se sont écoulées. Aussi, je pense qu'il est nécessaire de faire un bilan de mi-mandat de l'action menée dans la commune par votre Conseil Municipal et vous présenter les réalisations de la première mandature.

Souvenez-vous, le programme sur lequel nous nous sommes engagés pour les 6 ans de mandat était important et comportait notamment 16 chantiers d'investissement et des engagements généraux pour faciliter la vie de nos concitoyens :

A ce jour, ont été réalisés

Aménagement routier de sécurité :

- Carrefour route de Boex / Route des Brasses
- Carrefour avenue de Savoie / Route des brasses / Route des Pellets
- Carrefour route de Boisinges / Route de la Vuerche
- Rue des Ecoles Publiques
- Parking de la boulangerie de Sevraz
- Construction d'un trottoir de 700 m le long de la Route des Maillets
- Trottoir Route de Brégny (Ecaut)
- Aménagement d'un parking zone bleue à l'avant de la nouvelle Poste intercommunale allée du Commerce
- Aménagement du parking haut de la salle des fêtes
- Aménagement du parking et espace vert du gymnase
- Construction du point de tri sélectif enterré Route de Boisinges / Pont de Bucquigny
- Construction de nouveaux terrains de tennis et club house.
- Aménagement et reconversion en espace dédié à l'enfance et à la jeunesse dans l'ancien Dojo et agrandissement de la cantine scolaire (fin des travaux pour l'été 2018)
- Changement de la toiture vétuste de la Mairie,
- Renouvellement de 3 véhicules du parc automobile de la Commune,
- Réhabilitation et modernisation du cimetière avec aménagement d'un ossuaire communal
- Aménagement de la nouvelle Poste intercommunale derrière Casino
- Démolition de l'ancien immeuble des Bouloz
- Travaux d'accessibilité PMR des écoles publiques et Musée Paysan (Ascenseur, rampes)
- Sécurisation routière et protection de 2 maisons à Boisinges
- Equipements informatiques : VPI (Vidéo Projecteur Interactif) des écoles publiques
- Installation d'un réseau de 18 caméras de vidéosurveillance

Bonne année à tous
et je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux
le 5 janvier 2018 à 19h00 à la Salle des Fêtes.

Le mot du Maire (suite)

- Travaux programmés sur 5 ans : refonte et mise aux normes écologiques de l'éclairage public (2 tranches ont été réalisées)
- Installation d'une borne pour recharge de véhicules électriques
- Poursuite des travaux de renforcement et réfection de notre réseau d'eau et d'assainissement (travaux réalisés par le Syndicat des Rocailles et Bellecombe)
- Schéma Directeur d'eau pluviale avec travaux de construction de 800 m de tuyaux
- Mise en place de l'inscription et du paiement en ligne de la cantine et TAP
- PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 26 avril 2017, en application depuis juillet 2017
- Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde pour une organisation efficace des secours sur la commune
- Convention d'assistance Police Municipale et Gendarmerie Nationale.

C'est donc 22 chantiers d'investissement qui ont été réalisés.

Alors que reste-t-il pour les 2 ans et demi à venir ? Eh bien de nouveaux besoins ont vu le jour :

- Agrandissement de l'école maternelle et porter sa capacité de 4 à 6 classes
- Aménagement des abords du parking du nouvel espace enfance jeunesse
- Travaux d'amélioration des performances énergétiques de la mairie
- Achat d'un nouveau véhicule communal
- Rénovation du toit de l'église, bâtiment classé « Monument Historique »
- Construction d'un trottoir de 700 m le long de la Route du Thy,
- Refonte de la signalisation commerciale
- Construction d'une chicane d'alternat à la hauteur du parking du complexe sportif
- Aménagement terrain pour les gens du voyage (obligatoire) compétence CC4R
- Exutoire d'un réseau d'eau pluviale secteur la Léchère
- Réfection de voirie au Clos Lachat
- Renforcement et mise en souterrain électricité / téléphone route des Pellets / Les Théziers
- 3e tranche de mise aux normes écologiques de l'éclairage public
- Poursuite des efforts de gestion afin de maintenir au mieux nos dépenses (les dotations de l'état ont diminué de -30 % depuis 2015)
- Renforcer l'attraction économique de Viuz-en-Sallaz
- Préserver le cadre de vie
- Maintien des aides aux associations
- Renforcer la solidarité avec notre CCAS

L'ensemble de ces éléments seront présentés aux Conseillers Municipaux dans le cadre du Budget 2018. Ils devront décider des priorités lors du Conseil Municipal Budgétaire du 1er février 2018.

Vous pouvez constater que vos élus sont à la tâche et ne chôment pas. Il en est de même pour le personnel de la direction générale, le technicien d'étude et l'ensemble du personnel communal, tous services confondus, que j'associe à la réussite et au développement de notre commune.

Serge PITTET, le maire

Viuz-en-Sallaz cultive la vitalité

Quand la presse parle de notre commune, voici l'article rédigé par Laurent GANNAZ et publié dans le Dauphiné Libéré :

C'est une petite commune qui ne fait pas de vagues mais où il fait bon vivre, à la croisée du Chablais, de la vallée de l'Arve et du Genevois. Bienvenue à Viuz-en-Sallaz.

Posée à 600 mètres d'altitude sur un plateau encadré par le Mont Vouan (978 m) et la pointe des Brasses (1 503 m), à 7 minutes de l'autoroute Blanche, à 15 minutes de Genève et aux portes de la vallée de l'Arve et du Chablais, la commune rattachée au canton de Bonneville depuis 2012, après avoir été longtemps tournée vers le Chablais, cultive la discrétion, et les équilibres. De fait, malgré sa taille modeste, le village combine l'ensemble des services nécessaires à la population, de nombreuses écoles, un achalandage commercial varié ainsi qu'un tissu économique fort de 160 chefs d'entreprise, dont de nombreux artisans. Bien sûr, la centralité peut avoir son revers, une forte attractivité, avec des prix qui croissent régulièrement (de 200 à 280 € le m² constructible), comme presque partout ailleurs dans le département, mais si Viuz-en-Sallaz fixe chaque année de nouveaux arrivants, la commune parvient aussi à les intégrer tout en préservant au mieux ses paysages de collines et de bocages. C'est du moins tout le sens de la politique menée depuis 2001 par le maire Serge PITTET et son équipe, politique qui a essentiellement consisté à muscler l'offre commerciale tout en préservant le cadre de vie.

Le village s'est en effet considérablement développé avec la création de nouvelles infrastructures routières, la consolidation et la modernisation de son réseau eau et assainissement, la construction d'une salle des fêtes, de terrains de sport, d'un gymnase… 163 logements sociaux sont aussi sortis de terre ainsi que quelques immeubles d'accession à la propriété, ce qui contribue à diversifier un parc de logements traditionnellement structuré autour des maisons individuelles.

Autant de réponses nécessaires pour les populations nouvelles: Viuz a gagné environ 1325 habitants depuis 1995. Parmi eux, 800 sont aujourd'hui frontaliers, travaillant sur le territoire suisse, et 800 autres œuvrent sur place, irriguant les commerces, services et entreprises de la commune. Et assurant sa vitalité.

450 logements en plus dans 15 ans

Pour l'avenir, la politique municipale vise à poursuivre sur la voie d'un développement raisonné, en cohérence avec les 10 autres communes de la CC4R (Communauté de Communes des Quatre Rivières). « Depuis le début, notre intention n'est pas de faire de Viuz et des environs une vallée de 10 000 habitants, appuie le maire Serge PITTET, on atteindra 450 logements supplémentaires pour 5 000 personnes maximum dans 15 ans, l'urbanisme se fera autour des grands pôles que constituent le bourg ainsi que les hameaux de Sevraz et de Boisinges. Au centre village, il pourrait y avoir tout au plus 150 logements construits. ». Le Plan Local d'Urbanisme, actuellement en refonte, s'inscrit dans cette ligne forte.

Chiffres-clés

Superficie : 20,99 km².
Altitude : entre 600 et 1 503 m.
Nombre d'habitants : 4 300 environ.
Démographie : 3 737 habitants en 2006 ; 3 920 en 2011 ; 4 103 en 2014.
Logements : 264 constructions nouvelles entre 2010 et fin 2015.
Logements aidés : 177 construits depuis 15 ans.

Laurent GANNAZ, OH Magazine
Supplément du Dauphiné Libéré - octobre 2017

Travaux - Bâtiments

Bâtiment enfance/jeunesse:

Concernant le chantier du bâtiment enfance/jeunesse, les travaux avancent bien en conformité avec le planning de prévision. A ce jour le bâtiment est hors d'eau et air. 95 % du gros œuvre est terminé ainsi que la toiture. Les cloisons intérieures sont en cours de finition, les vitrages ont été posés et les conduites sanitaires, chauffage, ventilation, électricité sont tirées. Les chapes ont été coulées pendant le mois de décembre. Le chantier reprendra début janvier pour se terminer fin avril.

Accessibilités PMR (Personne à Mobilité Réduite):

Plusieurs avancées à noter concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pendant les vacances scolaires de cet été un ascenseur a été installé à l'école primaire, un monte personne PMR a également été placé dans la cour entre l'école primaire et la maternelle. A noter également une modification des barrières de sécurité.

De plus, une rampe PMR a été construite au niveau de la bibliothèque. Parmi les chantiers en cours, un ascenseur est en construction entre l'école maternelle et la cantine avec un accès pour le bâtiment enfance jeunesse. Enfin du côté du musée paysan, un monte personne est en cours d'installation sur la façade ainsi que des aménagements intérieurs (parois, garde-corps, électricité, signalisation).

Route d'accès aux écoles:

Quelques nouveautés également concernant l'accès aux écoles, il a été modifié afin de protéger les enfants et parents avec la pose d'un trottoir, d'un escalier et de barrières.

Toiture de la mairie:

Dès le mois d'août a été entreprise la réfection de la toiture de la mairie avec la remise en état du fronton.

Etude de futurs travaux:

Suite au chantier enfance/jeunesse et au déménagement de la MJC intercommunale la libération des anciens locaux va nous permettre d'agrandir l'école maternelle. Nous sommes actuellement en phase d'étude pour ces futurs travaux prévus pour la fin 2018 et l'année 2019.

Pierre VALENTIN, adjoint au maire en charge des travaux bâtiments

Les Brasses

Suite aux 3 dernières années difficiles au niveau de l'enneigement pendant les vacances de Noël et suite à la baisse des recettes, le comité des Brasses a décidé de ne pas faire de travaux d'investissement durant cette intersaison.

Cependant les personnels permanents et les entreprises externes n'ont pas chômé tout au long de la période estivale.

Grande inspection pour les 35 ans du TSF de Mont-Metton : 100 000 €

- Contrôle de toutes les soudures des pylônes, des véhicules et des gares
- Démontage et révision des freins
- Démontage et révision du réducteur de la poulie motrice
- Révision des pinces de tous les véhicules et remplacement de la boulonnerie

Changement du câble du téléski de Bonnatrait : 20 000 €

- Remplacement de l'ancien pour un nouveau câble de 16 mm et 3 700 ml

Améliorations et mise en conformité du TSD des Chènevières : 50 000 €

- Mise en place d'une marche incendie et d'un système de détection
- Démontage et révision du frein de service
- Mise en place d'un nouveau cardan à débrayage en gare amont pour le convoyage des sièges

Remplacement de l'armoire de commande du téléski du Crépyr : 30 000 €

Fil neige de l'espace débutant, remplacement de tous les roulements des poulies et remplacement de la corde.

Entretien et inspection annuels sur tous les autres appareils de la station.

Travaux d'élagage et de broyage le long des remontées et sur les pistes de ski.

Nettoyage de la retenue d'altitude, réparation de la bâche et du système de bullage (permettant le refroidissement de l'eau).

Peinture des deux lignes des téléskis (La Pointe et le Baby la Pointe).

Décennale sur les compresseurs d'air et pompes de l'installation de neige de culture.

Contrôle électrique de toutes les installations et bâtiment de la station.

Les formations du personnel n'ont pas été oubliées :

- Le samedi 18/11/2017 les pisteurs ont suivi une formation de recyclage sur le domaine des Brasses.
- Le 25/11/2017 le personnel s'est entraîné à l'évacuation des télésièges des Brasses.
- Le samedi 02/12/2017 la totalité du personnel a été accueillie sur la station. Cette rencontre a permis de faire découvrir ou redécouvrir le site avec l'ensemble de ses installations et de mettre en évidence ses particularités de fonctionnement.

Quelques nouveautés pour la saison 2017/2018 pour notre clientèle :

La mise en place de nouveaux forfaits pour les familles et les seniors :

- Le pack famille saison (2 adultes et 2 enfants) à 498 € au lieu de 558 € en prévente puis à 770 € au lieu de 886 € hors prévente.
- Le pack famille journée (2 adultes et 2 enfants) à 83 € au lieu de 92 € en prévente.
- Le forfait senior saison à 154 € en prévente et à 232 € hors prévente à partir de 65 ans au lieu de 70 ans.

La mise en place d'une navette pendant la 2e semaine des vacances de noël et pendant les vacances de février :

A noter un nouveau parcours avec des départs d'Onnion Les Chavannes, Onnion le chef-lieu, les Chènevières, Saint-Jeoire, Viuz-en-Sallaz, Bogève, Les Places, Chaîne-d'Or et Plaine-Joux. (Fiche horaires disponible aux Maisons des Brasses et sur www.lesbrasses.com)

En espérant que tous ces changements seront appréciés par notre clientèle.

Bonne saison de ski à tous en espérant que la neige soit abondante !

Pierre VALENTIN, président du syndicat des Brasses

Rentrée des classes

Comme nous l'avions évoqué dans le 31ème numéro d'« A tout point de Viuz », la rentrée à l'école F. Levret était placée sous le signe du renouveau. Avec l'ouverture d'une septième classe et des départs concomitants à la retraite au mois de juillet, cinq nouveaux enseignants ont pris leur poste dans cette école : Mmes Valérie BARRE, Marie CONUS, Léa LE CLAINCHE, Natacha MOREAU, et M. Jean-Pierre SCHRYVE.

Mme Sophie VERVUST, qui travaillait l'année dernière à l'école maternelle, a effectué sa rentrée aux côtés de Mme Delphine SOURGET, directrice de l'école de Boisinges. Mme Sophie BALLANSAT assure le remplacement de cette dernière, en congé maternité depuis la rentrée des vacances d'automne. Nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter une bonne fin de grossesse et un bel accouchement.

Mme Claire FILSNOEL a pris ses fonctions à Sevraz, avec Mme Nadia LETTERON, directrice de l'école. L'équipe enseignante des écoles privées demeure relativement stable. Notons cependant, l'arrivée de Mme Marie BARDIOT, qui assure le complément de direction de Mme Elisabeth BAUR. Du côté de la maternelle du bourg, aucun changement n'est à signaler, si ce n'est la nomination de Mme Laurette PANSERI sur le quart de décharge de la directrice, Mme Cécile MARAIS.

Question du retour à la semaine de 4 jours

Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la municipalité a décidé d'entreprendre les démarches auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale pour un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018/2019 (pour information, le ministère a rappelé que 43 % des communes sont repassées à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017, visant 31 % des effectifs scolaires).

La demande de dérogation repose sur plusieurs étapes :

1. Concertation
Toute demande de dérogation doit faire l'objet d'une concertation de l'ensemble des acteurs locaux (communes ou établissement public de coopération intercommunale (EPCI), conseils d'école et IEN de circonscription).

2. Saisine des services départementaux de l'éducation nationale
La commune ou l'établissement public de coopération intercommunale et les conseils d'école saisissent conjointement les services départementaux de l'éducation nationale pour leur proposer une nouvelle organisation du temps scolaire.

3. Examen de la demande
C'est le DASEN qui arrête les organisations du temps scolaire des écoles de son département.

Dans un premier temps, une consultation auprès des parents a été lancée cet automne afin de connaître le positionnement de chacun. Le résultat demeure sans appel : avec 95 % de participation, ce sont 87 % des parents qui ont répondu favorablement pour un retour à la semaine de 4 jours. Tout en bénéficiant d'une représentativité sans conteste, nous avons pu mesurer combien le sujet était sensible.

Ecoles	Pour (%)	Contre (%)	Participation (%)
Sevraz	79	21	97
Boisinges	80	20	86
F. Levret	88	12	95
Maternelle	89	11	98
TOTAL	87	13	95

En second lieu, nous avons demandé de mettre à l'ordre du jour des premiers conseils d'école, un vote (1 voix pour la directrice, 1 voix/enseignant(e), 1 voix/parent délégué, 1 voix pour un représentant de la municipalité) afin de connaître la position des quatre écoles.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Ecole primaire de SEVRAZ : sur 5 votants, 4 voix pour, 1 voix contre.
Ecole primaire de BOISINGES : sur 5 votants, 1 abstention, 3 voix pour, 1 voix contre.
Ecole élémentaire F. LEVRET : sur 15 votants, 15 voix pour.
Ecole MATERNELLE : sur 11 votants, 11 voix pour.

En conséquence, l'ensemble des conseils d'école s'étant prononcé favorablement, le conseil municipal du 12 juillet 2017, ayant approuvé à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires publiques à la rentrée scolaire 2018, nous disposons des conditions nécessaires à la saisine des services départementaux de l'éducation nationale pour la demande de dérogation.

Dans l'attente de la réponse du DASEN, nous pouvons d'ores et déjà vous faire part des horaires pour la rentrée 2018 :

Ecoles	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
EP Sevraz	8h30/11h20 13h20/16h30	8h30/11h20 13h20/16h30	8h30/11h20 13h20/16h30	8h30/11h20 13h20/16h30
EP Boisinges	8h30/11h30 13h30/16h30	8h30/11h30 13h30/16h30	8h30/11h30 13h30/16h30	8h30/11h30 13h30/16h30
EE F. Levret	8h30/11h45 13h45/16h30	8h30/11h45 13h45/16h30	8h30/11h45 13h45/16h30	8h30/11h45 13h45/16h30
E Maternelle	8h30/11h40 13h30/16h20	8h30/11h40 13h30/16h20	8h30/11h40 13h30/16h20	8h30/11h40 13h30/16h20

Effectifs des établissements scolaires 2017/2018

Ecole maternelle	145
PS : Fabienne GAUDIN	29
PS/MS : Cécile MARAIS (directrice) Laurette PANSERI	28 (15+13)
PS/MS : Nathalie MONGELLAZ	29 (7+22)
MS/GS : Sylviane REYNAUDO	30 (6+24)
MS/GS : Emilie GRILLET	29 (8+21)

Ecole élémentaire François LEVRET	179
CP : Marie-Laure EHRHART	25
CP/CE2 : Nathalie LEBRUN (directrice) Audrey HULOT	26 (12+14)
CE1/CE2 : Marie CONUS	26 (15+11)
CE1/CE2 : Valérie BARRE	25 (16+19)
CM1/CM2 : Natacha MOREAU	26 (13+13)
CM1/CM2 : Audrey HULOT/ Léa LE CLAINCHE	25 (13+12)
CM1/CM2 : Jean-Pierre SCHRYVE	26 (14+12)

Ecole primaire de Sevraz	34
GS/CP/CE1 : Nadia LETTERON (directrice)	16 (6+6+4)
CE2/CM1/CM2 : Claire FILSNOEL	18 (7+5+6)

Ecole primaire de Boisinges	42
GS/CP : Delphine SOURGET (directrice)	16 (9+7)
CE1/CE2 : Mathilde VERVUST	26 (18+8)

Ecole primaire Ste Thérèse	82
PS/MS : Isabelle FAVIER-BRON	31 (17+14)
GS/CP : Elisabeth BAUR (directrice) Marie BARDIOT	27 (16+11)
CP/CE1 : Anne-Sophie DELOMEZ	24 (6+18)

Ecole élémentaire St Joseph	52
CE2/CM1 : Isabel DA SILVA Elodie PELLET-BOURGEOIS	26 (16+10)
CM1/CM2 : Séverine JORAT-LABIDALLE	26 (4+22)

PUBLIC	400
PRIVE	134
EFFECTIF TOTAL	**534**

Ecoresponsable : le restaurant scolaire fait peau neuve.

La restructuration du restaurant scolaire en fonctionnement « ZéroGaspil'® » (modélisé par la société Mille et un repas) a vu le jour à la rentrée pour les élèves de l'école élémentaire. Avec la mise en place d'un self écoresponsable, notre objectif était de développer l'autonomie des enfants. Désormais, chaque enfant va pouvoir se servir lui-même des entrées, à volonté, avant de prendre avec la même assiette un plat chaud (viande ou poisson), puis de se servir en accompagnements (légumes et féculents), à volonté là aussi. Seuls dessert et fromage ne sont pas à discrétion. Contrairement au service « à la table », les enfants mangent à leur faim et selon leur appétit, la fluidité du passage au restaurant est améliorée, le plat principal est mangé chaud et la chronologie du repas est réinstallée. La convivialité est améliorée car le personnel de cuisine est présent en salle, et les gains de denrées alimentaires brutes réalisés permettent d'augmenter la qualité des produits cuisinés (volaille fermière, produits labélisés…).

En quoi consiste la nouvelle organisation « ZéroGaspil'® » ? Dans un premier temps, le but est de réduire le gaspillage alimentaire grâce à la mise en place d'une table de tri sélectif au restaurant ainsi qu'une pesée quotidienne des déchets alimentaires. Ensuite, il faut estimer au mieux le nombre de repas, tout en ajustant les commandes à l'aide de l'outil du pourcentage taux de prise (95 % des repas commandés sont consommés), en mettant en place un « gâchimètre » du pain (85 % du pain commandé est consommé) et en communiquant de manière quotidienne avec les équipes de 1 001 repas.

Le but de cette restructuration, tout en maintenant des activités de qualité sur la pause méridienne, est multiple :

- Optimiser le fonctionnement du temps méridien par rapport à l'augmentation du nombre de convives pour permettre aux enfants de se reconstituer physiquement et psychiquement
- Faire de la pause repas un temps de détente, d'échanges et de convivialité
- Améliorer les conditions de travail de l'équipe en place

Si ce projet se finalise avec la réhabilitation des locaux de la cantine pour la rentrée 2018, notons que les enfants ont d'ores et déjà pris acte du changement : « T'as vu, maintenant à la cantine, ils nous prennent pour des grands…* »

**propos d'un enfant recueillis la semaine de la rentrée à la sortie du restaurant scolaire.*

Gérald VIGNY, maire adjoint en charge des écoles

Restaurant scolaire

DEPART

01

Je signale ma présence à la cantine sur le tableau [1]

02

Je me lave les mains

03

Je prends un verre, les couverts, une serviette

08

Je vais chercher le fromage et le dessert

Des fois j'suis gourmande alors je retourne en chercher, c'est trop bien.

09

Je me suis bien régalé ! Alors maintenant, je prends mon assiette, verre, couverts et je vais jusqu'au point de rangement

Je me mets avec qui je veux

10

Là, je trie mes déchets, ceux de nourriture dans un sac, mon pot de yaourt dans un autre…

Le restaurant scolaire s'est engagé dans une démarche « ZéroGaspil' » (Voir page précédente). La dimension anti-gaspillage alimentaire est essentielle, mais le principe de liberté éducative et alimentaire qui l'accompagne est aussi important.

Chaque enfant a bien compris la mise en place des contrats qui consistent à goûter un petit peu de tout et à finir son assiette avant de pouvoir se servir la suite de son repas

Après une courte période d'adaptation, nos jeunes gastronomes ont bien accepté le deal. Ils essaient tous de prendre la nourriture en quantité suffisante, mais sans « avoir les yeux plus gros que le ventre » et sans remplir son

assiette de façon inconsidérée.

Pour quelques enfants, moins habitués à être autonomes ou qui ne sont pas en demande, ce nouveau fonctionnement, qui diffère totalement de l'ancien, peut-être un petit peu déroutant, mais le personnel est là, présent pour les accompagner dans cette nouvelle démarche.

D'autres enfants sont vraiment sensibles aux pesées et ramènent leurs assiettes « prêtes à être rangées ».

Nous nous attendons à une avancée significative lorsque ce nouveau fonctionnement aura été digéré et que sa mise en place se fera de façon naturelle.

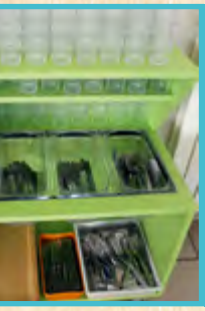

04

Je m'installe où je veux

05

Je me déplace jusqu'à l'îlot des entrées, je me sers raisonnablement. Si je souhaite en reprendre, je retourne me servir.

Une personne est là pour m'aider si besoin.

07

Je me déplace jusqu'au point chaud, pour aller chercher le plat principal. Une personne va me servir une ration. Si j'ai encore faim ou si je suis un peu gourmand je peux retourner en demander *(le légume est en service illimité, la viande est à la pièce, en fonction de ce qu'il reste en fin de services le rab est possible !)*

06

Je prends un morceau de pain, il est en libre-service à côté des entrées *(j'ai été sensibilisé au fait de prendre deux morceaux de pain maximum par repas).*

Moi j'aime bien c'est comme quand on est grand !

Qui c'est qui a eu l'idée de mettre ça en place ? Bravo, c'est du bon boulot. Mathilde, CM²

A la maison c'est pareil on emmène les déchets dans les gros bacs.

Et voilà nickel, je retourne dans la cour de récré et d'autres de mes copains arrivent à leur tour pour manger.

ARRIVEE

11

En fin de repas les déchets sont pesés. Dans le cadre de l'opération « ZéroGaspil' », le tableau actualité est rempli on peut suivre au quotidien le poids moyen de nos déchets

12

Voilà il ne me reste plus qu'à mettre mon assiette, sur la pile d'assiette, les couverts dans le bac des couverts, le verre et le tour est joué.

C'est un peu comme à la maison j'aide à débarrasser la table, et hop pour finir un petit coup d'éponge sur la table si c'est nécessaire.

(1) Pour les élèves de F LEVRET uniquement car ils sont répartis sur 4 services, les enfants du privé et des hameaux sont sur un service unique et n'ont donc pas besoin de pointer.

Grégory CHAMOT, Régine DUCHENE GRUNACKER

Les services scolaires et périscolaires communaux

Sarah BOQUET

Agnès BOVET

Patrick BRESTAZ

Karen BURNIER

Quinze agents communaux concourent au bon fonctionnement quotidien des écoles maternelles et primaires et des services périscolaires associés. Pour les services périscolaires (garderie périscolaire, pause méridienne), la commune a également recours à une dizaine d'animateurs périscolaires mis à disposition par la MJCI.

Les temps périscolaires : temps de la pause méridienne et garderie périscolaire

Il est donc nécessaire de coordonner tout ce personnel afin que les enfants disposent d'activités bien encadrées et bien préparées. Grégory CHAMOT, qui occupe le grade d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), est ainsi chargé de coordonner les équipes du secteur périscolaire et de préparer et mettre en œuvre les projets pédagogiques pour ces activités. Pendant le temps de midi, il veille au bon déroulement du service de cantine et des activités ludiques, sportives ou culturelles proposées aux enfants. Grégory CHAMOT, éducateur sportif de formation, s'occupe aussi d'assister les enseignants dans la préparation et l'animation des différents cycles sportifs des écoles.

La garderie périscolaire du matin et du soir est organisée par l'association Le Dahut, qui en assure les inscriptions et l'organisation. L'association concourt donc au bon fonctionnement d'un service public indispensable.

L'école primaire François LEVRET

179 élèves sont scolarisés à l'école élémentaire François LEVRET, répartis dans sept classes. Jocelyne PAMART et Chrystèle NICOLETAZ s'occupent du nettoyage quotidien de l'ensemble des vastes locaux de l'école. Au cours des vacances scolaires, elles ont également en charge l'indispensable « grand nettoyage » des locaux. Toutes deux participent aussi à l'encadrement et à l'animation du temps de midi.

Cette année, Karen BURNIER a été recrutée en renfort pour l'encadrement de la pause méridienne et pour des tâches d'entretien.

Les écoles de Sevraz et de Boisinges

Dans ces deux écoles de hameaux, 76 élèves sont accueillis, dont des élèves de grande section de maternelle. L'organisation du personnel communal est similaire avec, dans chaque école, la présence d'un agent communal très polyvalent qui exerce des fonctions d'encadrement de la garderie périscolaire, d'accompagnement des élèves les plus jeunes dans leur vie à l'école (fonctions d'ATSEM - Agent Territorial de Service des Ecoles Maternelles) et d'accompagnement du temps de cantine scolaire. Les deux agents s'occupent également du nettoyage quotidien et pendant les vacances des locaux des écoles. A l'école de Sevraz, Sophie GAVARD-BONDET est l'agent communal référente et Yvette PITTET exerce ces fonctions à l'école de Boisinges. Dans leurs fonctions d'encadrement de la garderie périscolaire, elles sont accompagnées d'un animateur de la MJCI. Agnès BOVET complète l'équipe en exerçant des fonctions d'ATSEM à l'école de Boisinges et en encadrant des temps périscolaires, comme des ateliers couture, dans les différentes écoles.

L'école maternelle

145 enfants fréquentent l'école maternelle publique où, une cinquième classe avait été créée à la rentrée 2016. Quatre ATSEM titulaires accompagnent la vie des enfants et leurs activités pendant l'enseignement et pendant le temps de midi : Séverine DESESQUELLES, Nathalie DUCRETTET, Emilie PINGET et Caroline CURT-CAVENS. Cette année, Sarah BOCQUET renforce l'équipe des ATSEM. Les ATSEM sont aussi chargées de l'entretien des locaux de l'école.

Véronique ESCUDERO exerce également des fonctions d'ATSEM, mise à disposition de l'école Sainte Thérèse.

La restauration scolaire

La restauration scolaire est un service périscolaire. En moyenne, près de 300 enfants mangent quotidiennement au restaurant scolaire. Marie-Reine HOAREAU est la responsable de l'office de restauration. Ses missions quotidiennes sont la réception des repas livrés par la cuisine centrale, le réchauffage, la présentation des repas, le service et l'entretien de l'office et du restaurant scolaire. Dans ses tâches, elle est assistée d'Amélie COLSON.

Grégory CHAMOT

Amélie COLSON

Caroline CURT-CAVENS

Séverine DESESQUELLES

Nathalie DUCRETTET

Véronique ESCUDERO

Sophie GAVARD-BONDET

Marie-Reine HOAREAU

Christèle NICOLETAZ

Chantal OLLIVIER-PLAUD

Jocelyne PARMAT

Emilie PINGET

L'informatique à l'école

La commune de Viuz-en-Sallaz a mis en place depuis plus de six ans, un accompagnement renforcé des élèves, aussi bien des primaires que des maternelles, en informatique. Pour cela, Marie-Christine RENARD, agent d'animation, encadre des ateliers informatiques aussi bien pendant le temps scolaire que pendant les temps périscolaires.

La lecture à l'école

Chantal OLLIVIER-PLAUD, bibliothécaire communale au sein de la bibliothèque Cultur'évasion, accueille tout au long de l'année l'ensemble des classes de la commune pour susciter le goût de la lecture. Elle ouvre également la bibliothèque aux enfants qui le souhaitent pendant les temps périscolaires.

La sécurité autour des écoles

Patrick BRESTAZ veille à la sécurité des déplacements, depuis de nombreuses années, avenue de Savoie et rue des écoles aux heures de sortie scolaire.

La commune de Viuz-en-Sallaz est donc très engagée pour sa jeunesse avec un personnel communal polyvalent et très motivé pour mettre en place des projets, comme, cette année, la réorganisation du service de la restauration scolaire : « Zéro Gaspil'® ».

Nicolas PITTET, directeur général des services

Yvette PITTET

Marie-Christine RENARD

Brèves du CCAS

LE CCAS vous parle : depuis cet été qu'avons-nous fait ?

La canicule : N'a pas été foudroyante, nous n'avons pas oublié pour autant nos personnes fragilisées ou seules et avons pris le temps de donner un coup de fil, ou une visite, à leur domicile pour les savoir en sécurité, se tenir à l'ombre et ne pas oublier le verre d'eau même si on n'a pas soif, c'est très important.

Vacances : En juillet et août nos petits et ados ont eu des vacances de rêve !!! La Corse, Londres, la Méditerranée et l'océan ont été des endroits magiques pour les Savoyards enchantés de leurs séjours. Ceux qui partaient pour la première fois ont trouvé la ou les semaines trop courtes !!! Le CCAS n'a pas hésité à participer aux frais de ces colonies qui ne doivent pas être un obstacle aux départs des enfants. Monsieur le Maire y tient beaucoup.

Le Père Noël : Est bien venu à VIUZ, comme tous les ans, pour les écoliers de nos 6 établissements !!! Le CCAS a renouvelé l'idée de l'année dernière en faisant une BOUM !!! Succès total, tout le monde s'est éclaté, même les mamans et papas présents !!! La musique à fond !!! Et l'arrivée du Père Noël fut un enchantement pour petits et grands (CM2), un goûter et friandises ont clôturé la journée.

L'Age d'Or : Association dont le foyer est situé dans une salle communale à la salle des fêtes au 1er étage accessible à toutes personnes désireuses de passer un après-midi (jeudi) pour se distraire, partager des jeux, faire plusieurs activités ou partir la journée en car avec repas au restaurant une fois par mois, visite du lieu etc. Si vous êtes tentés par cette idée, même si vous ne connaissez personne, mettez-vous en relation avec l'accueil de la mairie qui vous dirigera vers les responsables.

Info : Le dimanche 4 février 2018, repas de la Saint-Blaise pour les VIUZIENNES et VIUZIENS qui souhaitent passer un dimanche de fête, danser, chanter et partager un repas de gala. Vous serez nos invités avec grand plaisir.

Soirée concert exceptionnel avec Paule DAVID

Soirée en faveur de l'association A CHACUN SON EVEREST pour des enfants et femmes en rémission du cancer qui partagent une semaine gratuite à Chamonix afin de retrouver de l'énergie et du moral.

Cette soirée était pleine de bonheur, de bien être avec une chanteuse dont la réputation n'est plus à faire et un Ténor et Bel Canto : Kry's Florian deux artistes talentueux, très agréables et proches des spectateurs ravis d'entendre de belles chansons que nous avons eus en tête même après la soirée !!! Merci aux personnes présentes pour votre participation.

Josette LABAYE, maire adjoint en charge des affaires sociales

Changement au sein du Conseil Municipal

Nous vous l'avions annoncé dans le bulletin n°31, un poste de conseiller municipal était resté vacant suite à la démission en date du 19 juin 2017 de Mme Marie-Ange PICCOT.

A la suite de cette démission du conseil municipal, Mme Régina LASTERNAS, M. Gilles GAVILLET et Mme Aline CHARDON, suivants de la liste « Alternative Viuz », sur laquelle avait été élue Mme Marie-Ange PICCOT, ont renoncé à occuper le siège vacant. Le suivant de la liste était M. Marc LEFRANCOIS qui l'a accepté.

Monsieur le Sous-préfet a été informé de cette décision. Ainsi, le siège devenu vacant au sein du Conseil Municipal a été pourvu, conformément aux dispositions de l'article L270 du Code Electoral, par Monsieur Marc LEFRANÇOIS, suivant de la liste « Alternative Viuz » sur laquelle avait été élue Mme Marie-Ange PICCOT en mars 2014.

Marc LEFRANÇOIS a été installé à son poste lors du Conseil Municipal du 12 juillet dernier.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreuses personnes, venues commémorer et rendre hommage à tous les combattants, qu'ils soient de Viuz en Sallaz ou d'ailleurs, morts pour la France.

La pluie qui s'est invitée en cours de cérémonie lui donnait une dimension de solennité, le ciel triste, morne, noir et gris pouvait nous laisser ressentir (un peu peut-être), ce que nos valeureux poilus ont enduré, physiquement et psychologiquement pendant des années de guerre sans répit.

Pour l'occasion les membres de la Cécilienne s'étaient parés de leur nouvelle tenue vestimentaire que la pluie décidait d'arroser pour cette toute première sortie ! Monsieur le Maire, de souligner alors que dorénavant les musiciens allient le talent de leurs interprétations à l'élégance de leur tenue. Puis il remerciait sa présidente Nathalie MONGELLAZ, son chef Ronan YVIN, ainsi que tous les musiciens de la Cécilienne, d'être présents à chacune des commémorations ou manifestations de la commune.

2017 marquait les 99 ans de la fin de la première guerre mondiale. L'an prochain, les commémorations des 100 ans seront nombreuses, Viuz-en-Sallaz sera présente à ce rendez-vous du souvenir, au côté des associations et passionnés de cette tragique période de notre histoire.

Monsieur le Maire, pour clore cette commémoration, remerciait chacun de sa présence, et comme le veut la tradition invitait les nombreuses personnalités présentes, ainsi que les Viuziennes et Viuziens à partager le verre de l'amitié, offert et servi par la municipalité.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

L'État simplifie mes démarches

- ☑ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- ☑ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- ☑ Je me rends sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
- ☑ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- ☑ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- ☑ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- ☑ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- ☑ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreusessous-préfectures.

POUR TOUTE INFORMATION : www.demarches.interieur.gouv.fr

Jeux intervillages

L'an dernier, les Jeux Intervillages se déroulaient à Viuz-en-Sallaz et lors de la remise des prix, la commune de La Tour-en-Faucigny se proposait candidate pour l'organisation de l'édition 2017.

C'est ainsi que Bellevaux, Bogève, Mieussy, Mégevette, Onnion, St-Jeoire, St-Jean-de-Tholome, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz, les 10 communes historiques de ces jeux se sont retrouvées une nouvelle fois pour s'affronter dans des joutes guerrières éprouvantes !

Chaque équipe rivalisait d'audace pour impressionner ses adversaires avant même le début des affrontements, leur démonstration de force s'opérant en traversant les villages sur leurs engins chamarrés et tonitruants !

Tous prêts à en découdre, une centaine de candidats convergeaient sur le site de l'Oasis à La Tour-en-Faucigny.

Ils étaient tous là, fin prêts, les épreuves pouvaient alors commencer : jeux de quilles, pompe à bras, tir à la corde, volley-ball, marche sur l'eau…

C'est alors que, personne ne sait l'expliquer, on n'entendit plus que des rires, des esclaffements, de fanfaronnes railleries, des boutades, un fourmillement de joyeux lurons de part et d'autre de l'espace… sans doute est-ce cela « l'esprit » des jeux.

Le seul ennemi du jour était la température, très fraîche, de ce début septembre or il est de tradition pour les jeux intervillages de faire la part belle aux jeux d'eau, surtout au cœur d'une « Oasis »… Heureusement les concurrents n'avaient pas froid aux yeux et ils étaient chaleureusement encouragés par un public nombreux.

L'équipe de Viuz-en-Sallaz, s'est retrouvée en galère, pourtant ce n'est pas faute d'avoir ramé fort ! Mais « n'en déplaise aux jeteurs de sort » de source sûre leur bateau « Cap Viuz » était « qu'on se le dise au fond des ports » surnommé « Les Copains d'abord » !

Bravo à l'équipe de Bogève qui a remporté le trophée tant convoité et félicitations à toutes les équipes qui, tous les ans, font preuve d'une joyeuse et saine combativité sportive.

Félicitations également à la municipalité de la Tour pour son organisation parfaite. Elle a su compter sur le dynamisme de nombreux bénévoles de la commune qui ont œuvré pendant des mois pour concocter cette belle journée conviviale.

Bravo à tous et c'est St Jean-de-Tholome qui nous donne rendez-vous pour l'édition 2018 !

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Nuit de Musette

L'OMA (l'Office Municipal d'Animation) avait encore très bien fait les choses ! C'est un public averti, conquis et heureux qui s'était précipité pour participer à cette nuit du musette. Dès les premières notes de musique de Bastien BABAZ et de son orchestre tous étaient sur la piste et ce jusqu'au bout de la nuit. Heureusement que le repas, servi par les membres de l'OMA, des élus du Conseil Municipal et des bénévoles, permettait aux danseurs de se reposer les jambes et de se régaler les papilles à chaque plat servi.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint en de la communication

Gérard BOSSON le poète volant a rejoint les étoiles

Triple champion de France de parachutisme, Gérard BOSSON, le poète, s'en est allé à 74 ans sans tambours ni trompettes par un dimanche triste et blafard, presque dans l'anonymat. Il a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. Un comble pour ce représentant multicarte de la vie. N'était-il pas écrivain, poète, grand voyageur et sportif accompli.

C'est le sport d'ailleurs qui le fera connaître au monde. En effet, parachutiste accompli depuis 1962, il a été avec ses complices Jean-Claude BÉTEMPS et André BOHN, l'un des inventeurs du vol de pente et du développement de cette aventure aérienne à travers la mise en place de la première école de voile au monde, c'était à Mieussy en 1978.

Un sport qu'il a exporté aux quatre coins du monde… en créant des écoles de voile à la Réunion, au Japon, en Australie, à Tahiti et dans les îles Marquises et, finalement en Afrique de l'Ouest. Le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana seront les terres d'accueil de Gérard mais aussi le Togo où il a effectué son premier vol en 1999. C'est là dans le petit village de Danyi-N'digbé qu'il connaîtra la consécration en étant intronisé « chef du village » en parallèle au chef du village à la demande de la population locale.

Là, loin de sa Haute-Savoie, de Saint André-de-Boëge son village natal et de Viuz-en-Sallaz, ce bourg qu'il a parcouru de long en large, le facteur est devenu un seigneur, il apportait la modernité, le tourisme, la vie. Gérard BOSSON en plus de ses qualités sportives, était un homme populaire ayant eu une enfance heureuse dans ces montagnes qu'il aimait tant. Boucher, facteur, écrivain, metteur en scène, la vie de Gérard est faite d'opportunités. Humble, sensible, fidèle en amitié, ses amis le pleurent déjà, il avait su rester proche des uns et des autres alors que son destin l'emportait vers cet ailleurs qui se colorait de mille couleurs, celles du soleil de cette terre d'Afrique qu'il avait appris à aimer.

Au revoir Gérard, chez nous tu n'étais qu'un gamin malicieux, en Afrique tu es toujours une étoile filante. Que ton souvenir demeure, c'est le souhait de ceux qui t'aiment… ici-bas.

Daniel BRISARD

NACOPA'ART 1ère Exposition Artistique

Les 21 et 22 octobre 2017 se déroulait NACOPA'ART – Exposition artistique, première grande manifestation de l'association. Cette dernière a pris son envol il y a tout juste une année et c'est avec succès qu'artistes et visiteurs ont partagé découverte, passion, expérience autour de l'Art.

Le vernissage de l'exposition a été un moment convivial en la présence de M. Serge PITTET Maire, M. Raymond MUDRY 2e Vice-Président du Conseil Départemental, MM. les maires et conseillers des communes voisines Peillonnex, La Tour-en-Faucigny, Onnion, St-Jeoire-en-Faucigny, M. Pierre DERONZIER et son équipe et les membres du conseil d'administration du Crédit Agricole des Savoie de VIUZ-EN-SALLAZ. M. Martial SADDIER est venu le samedi. Excusé M. Christian MONTEIL Président du Conseil Départemental.

Un grand merci à vous artistes de Viuz et des communes voisines et félicitations pour les œuvres présentées, vous avez eu l'art de mettre en valeur cette exposition magnifique !

800 visiteurs ont honoré de leur présence cette première Exposition Artistique, notre souhait est de renouveler l'exposition fin septembre 2018 avec autant de succès.

L'équipe de Nacopa'Art souhaite à tous pour l'année 2018 une palette de couleurs arc-en-ciel, un tableau de bonheur, de réussite, d'amour et de santé.

NACOPA'ART

Les quatre faces de la MJCI les Clarines

Côté A.L.I. (Accueil de Loisirs Intercommunal)

En juillet, deux magnifiques surprises étaient réservées aux 6/10 ans.

D'abord, le lieu : la Base Nature d'Onnion, où les enfants étaient acheminés, chaque matin, par la navette qui les prenait en charge à Fillinges, Viuz-en-Sallaz ou St-Jeoire.

Ensuite, le programme : les enfants étaient libres de choisir leurs activités, ludiques ou sportives, et le choix était vaste : piscine, tennis, foot, randonnée, biathlon, musique, danse, pétanque, nuitées sur place et repas pris sur la terrasse… entre autres. L'expérience a enchanté les enfants, et sera renouvelée en juillet 2018, voire même en août.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël), et ses animateurs fourmillent d'idées originales pour que les enfants se forgent des souvenirs inoubliables.

Côté activités régulières

Après la pause estivale, les animateurs techniciens ont repris le rythme des séances hebdomadaires, déroulant pas moins de 150 heures d'activités chaque semaine pour les loisirs des petits et des grands. Comme chaque saison, le panel des activités proposées s'est enrichi de nouveautés comme les deux nouvelles séances d'art créatif, les ateliers « pop – rock » (pour enfants et adultes), les ateliers en famille et de nombreux stages ponctuels de découverte.

Côté culture:

Le cycle des conférences se poursuit avec des sujets aussi variés que passionnants :

2 février 2018 : A la découverte du monde en famille et à vélo.
La famille DERANVILLE, de Fillinges, nous fera partager son périple autour du monde avec 2 tandems (2 adultes et 2 enfants de 7 et 8 ans) sans oublier la remorque du petit dernier (2 ans).

16 février 2018 : « Du Big Bang à Cro-Magnon »
Fernand Burdin peut décliner plusieurs thèmes sur ce sujet, de l'astrophysique
(les exoplanètes, les trous noirs, y a-t-il une vie ailleurs ?) à la paléoanthropologie (Néandertal, Homo-sapiens du Maroc) en passant par l'évolution des climats de la terre, le cycle du carbone ou les périodes interglaciaires.

6 et 27 avril 2018 : De l'économie numérique à l'économie collaborative.
Il faudra bien deux séances à Marc GINDRE, professeur d'économie et des sciences sociales pour développer ce vaste sujet : quelle place pour le travail dans le monde d'aujourd'hui et de demain ? Au cours de conférences-débats qui promettent bien des échanges constructifs.

Ce planning n'est pas exhaustif, il y a tant de sujets à découvrir et à débattre !

Bien entendu, la MJCi sera fidèle aux deux grands rendez-vous désormais incontournables :

La SOIRÉE CELTIQUE, le 10 mars 2018 verra le retour attendu du groupe NOIR HOUBLON : musique traditionnelle irlandaise et rythmes plus rock, jazz ou folk, initiation à la danse irlandaise, assureront une ambiance conviviale et joyeuse.

Le clou de la saison, ce sera le dimanche 2 mai (gymnase de St-Jeoire) le spectacle d'humour.

Comme chaque année, la MJCi a à cœur de faire découvrir des gloires montantes de l'humour à son public. Cécile GIROUD et Yann STOTZ (vus chez Patrick Sébastien), nous offriront une soirée grinçante et désopilante, à dérider les plus maussades des spectateurs.

Côté Projet

Le grand projet, cette année, c'est l'installation dans les nouveaux locaux. Bien sûr, les travaux de transformation du futur bâtiment entraînent quelques soucis au niveau de la circulation, mais c'est un petit mal pour un grand bien. Avec des salles d'activités plus spacieuses, un espace réservé aux jeunes, un accueil du public mieux adapté, un espace de travail plus rationnel, l'équipe des Clarines pourra faire vivre son nouveau projet associatif dans des conditions optimales.

Si la MJCI, avec ses 1 600 adhérents (dont plus de 32 % de Viuz-en-Sallaz) est une association gérée par une dizaine de bénévoles, elle espère vraiment associer ses adhérents à la mise en œuvre de ce nouvel espace d'éducation populaire.

La MJCI Les Clarines en quelques chiffres
1 600 adhérents
50 salariés
10 bénévoles
150 heures hebdomadaires pour 50 activités de loisirs sur une vingtaine de lieux répartis sur 12 communes.

La MJCi

L'Aïkibudo à Viuz-en-Sallaz

Aïkibudo & Kobudo Alpes du Nord

L'AKAN est une association sportive, à but non lucratif, basée sur la commune de Viuz-en-Sallaz, en Haute-Savoie. Nous sommes affiliés à la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA) et à la Fédération de Katori Shintô Ryû (FKSR).

Son but est la pratique et la propagation de l'Aïkibudo et du maniement d'armes de l'école Katori Shintô Ryû, par le biais de cours et de journées découvertes. Ces deux arts martiaux sont intimement imbriqués par la volonté de notre Senseï Alain Floquet, créateur de l'Aïkibudo.

Tout le monde peut pratiquer cet art martial, les enfants également dès l'âge de dix ans. Nous sommes d'ailleurs un des deux clubs ayant ouvert cette pratique aux enfants dans la région Rhône-Alpes. A l'heure actuelle, nous sommes le seul club pour ces deux disciplines en Haute-Savoie.

Et l'Aïkibudo, c'est quoi ?

« L'Aïkibudo est l'Art de contrer la violence » (Senseï A. Floquet, novembre 2015). C'est un art martial fondé sur les esquives, qui puise ses sources dans les traditions martiales japonaises, c'est un art qui préserve l'intégrité physique de la personne, qui enseigne le respect, la droiture et qui envoie un message de paix. C'est la Voie de l'Harmonie par la pratique Martiale.

Les techniques utilisées rassemblent des canalisations, des projections, des immobilisations pour l'essentiel. Cet art martial a de nombreuses influences, notamment l'Aïkijujutsu, le Daïto Ryû Aïkijujutsu, le Katori Shinitô Ryû ; nous trouvons également certains kata qui sont issus du Karaté.

Malgré ces influences issues d'arts martiaux « anciens », c'est un art martial traditionnel et moderne à la fois, qui a pris son nom actuel et sa forme dans les années 80.

Il n'y a pas de compétition, la progression technique se fait en interne et lors des différents stages organisés par les différents clubs et organisations faîtières. Les pratiquants sont partenaires, tout en étant assaillants et défenseurs tour à tour, ni vainqueurs ni vaincus !

La pratique des armes

L'Aïkibudo intègre la pratique des armes anciennes, appelée Kobudo. Les techniques et enseignements viennent d'une très ancienne école d'arme japonaise, le Tenshin Shoden Katori Shintô Ryû, qui a vu le jour au XVe siècle. Cette école est d'ailleurs classée « patrimoine culturel immatériel » au Japon depuis 1960 par le Ministère de la Culture japonais.

Les armes utilisées regroupent le sabre en bois (bokken), le poignard en bois (tanto), le bâton long (bo), la hallebarde (naginata) ou encore la lance (yari). Nous pratiquons également le iaï, qui est le sabre japonais, sous forme de kata.

Vous voulez pratiquer ? Venez essayer !

Vous pouvez à tout moment intégrer notre association sportive et venir essayer ces deux pratiques, l'une plutôt manuelle, et l'autre avec les armes traditionnelles. Notre activité est pratiquée essentiellement au Dojo, mais nous participons à différents stages (régionaux et nationaux) Aïkibudo et Katori Shintô Ryû en France et également en Suisse.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter par le biais de notre site internet www.akan74.fr, ou par mail à akan74@orange.fr. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et vous transmettre nos connaissances.

Vous pouvez également nous rendre visite au Dojo, lors de nos cours et entraînements. Le Dojo est situé à Viuz-en-Sallaz, au centre sportif de la commune (351 route de Boisinges - 74250 Viuz-en-Sallaz).
www.akan74.fr

Mercredi	18h30 - 19h30	Cours Aïkibudo jeunes (à partir de 10 ans)
Mercredi	19h45 - 21h15	Cours Aïkibudo adultes tous niveaux
Jeudi	19h45 - 21h15	Cours de maniement d'armes tous niveaux
Samedi	10h00 - 12h00	Cours Aïkibudo tous niveaux

Joël PIÉTON, président de L'AKAN

Don du sang

Depuis une quarantaine d'années, l'association des donneurs de sang bénévoles « CLAUDE MERVEILLE » organise les collectes de sang.

Pendant plusieurs années, les prélèvements étaient assurés à Viuz et St-Jean-de-Tholome mais depuis 2014, sur décision de l'Établissement Français du Sang (EFS), les collectes ne se déroulent plus qu'à Viuz.

Chaque année, 5 collectes sont assurées à la salle des fêtes de Viuz-en-Sallaz.
Médecins, infirmières, secrétaires assurent l'accueil et les prélèvements avec la plus grande attention, discrétion et respect du secret médical.

Les bénévoles de l'association préparent la salle, accueillent les donneurs, assurent la collation post-don :

Un repas chaud, mitonné par Charles BINAZ (Viuz) est proposé et servi sur place.

Les premières collectes de cette année nous ont permis accueillir

Le 27 janvier 83 donneurs
Le 31 mars 73 donneurs
Le 23 juin 62 donneurs
Le 13 octobre 79 donneurs

Ces chiffres sont très honorables. Il est vrai que l'on peut toujours faire mieux !

Félicitations et remerciements à toutes les personnes (et plus particulièrement aux 25 nouveaux donneurs de cette année) qui ont pris et prendront un peu de temps pour venir aux prélèvements, dons si précieux et attendus par le milieu médical et les malades.

Parallèlement l'association lance une nouvelle campagne :
« Faites connaissance entre Associations ».
Toute association qui souhaite présenter ses activités peut s'inscrire auprès de notre présidente Sandrine Piéton sur le site : donneursviuz@orange.fr

Nous avons déjà reçu : CPIA (club photo), ACCL (lutte contre la leucémie), MJCI (jeunes pour financer leur projet de voyage).

Un appel est lancé à qui veut se faire connaître, présenter ses activités, ses objectifs…

Dates des prochaines collectes à Viuz-en-Sallaz :
29 décembre 2017 (de 18h à 20h)

En 2018 les prélèvements se feront de 17h30 à 19h30 :
le 2 mars, le 20 avril, le 22 juin,
le 12 octobre et le 21 décembre.

Grâce aux différentes associations de donneurs, les collectes peuvent encore se faire au plus près des habitants, mobilisons-nous pour que ce mode de prélèvement continue encore longtemps et que le sang, source de vie, ne soit pas relégué au simple rang de monnaie d'échange.

Un appel est lancé à qui voudrait venir rejoindre l'association !

Sandrine PIÉTON, présidente des donneurs de sang

L'association PE4R

L'association PE4R (Petite Enfance des 4 Rivières) a pour mission de servir l'intérêt de la Petite Enfance et de la Parentalité, sur le territoire de la CC4R.

Elle ne gère désormais plus les crèches, mais relance ses activités à destination des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents, dès janvier 2018. Au programme : Initiation à l'anglais, ateliers psychomotricité, massage-bébé, éveil musical, yoga parent-enfant, ateliers signes avec bébé, conférences parentalité, et les traditionnelles « Bourses Enfance » au printemps et à l'automne. La prochaine bourse aura lieu les 10 et 11 mars à Saint-Jeoire.

Pour fêter ses 30 ans, l'association PE4R vous prépare de belles surprises pour petits et grands ! Réservez votre week-end des 26 et 27 mai, et venez faire la fête avec nous !

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe dynamique de bénévoles pour contribuer à l'animation de la Petite Enfance sur le territoire ! N'hésitez pas, bonne ambiance assurée !

Plus d'informations sur **www.assope4r.com**.
Pour nous contacter :
accueil@assope4r.com
ou **06 51 19 99 63**

Sculptures d'ornement : rosaces et rouelles

Gravés dans la pierre ou dans le bois ces symboles, à première vue de simples décors, renferment des vérités plus profondes dont il est difficile de deviner la signification.

Ils ont résisté aux transformations modernes et font désormais partie de notre patrimoine. Ces images encore visibles aujourd'hui appartiennent à la mémoire de nos campagnes.

Architecture

Les motifs sculptés dans la pierre, qu'ils soient décoratifs, religieux et même parfois énigmatiques ne sont pas rares sur le territoire de notre commune. Bien au contraire, ils sont même nombreux, encore faut-il les « dénicher ». Ayant été déplacés au cours du temps, ils ne sont plus pour la plupart d'entre eux présentés comme décor de façade bien en vue comme ils devaient l'être à l'origine.

La rosace

Rosace à six branches ou hexagramme mis à jour lors de la restauration intérieure de l'ancienne boucherie Tournier au bourg de Viuz-en-Sallaz. Sculptée en relief sur un linteau de fenêtre réutilisé, comme il était d'usage courant aux siècles passés, elle a donc été retrouvée hors contexte.

Une couche de plâtre recouvrant l'ensemble des murs avait fait disparaître cet élément ornemental. Ce motif appartient à l'art populaire en Savoie.

La rosace est facile à dessiner. Grâce à sa géométrie elle pouvait être réalisée à l'aide d'un simple compas.

Mobilier

Les horloges apparaissent tardivement dans notre région. Si les mouvements ou mécanismes proviennent d'une autre contrée, la caisse est de fabrication locale et le plus souvent en bois de sapin. L'artisan menuisier apportera parfois, pour marquer son savoir-faire, un élément de décor en sculptant, comme ici, une rouelle.

La rouelle

Rosace

Rosace sur berceau de baptême

Deux rosaces peintes encadrant un enfant emmailloté, stylisé, le tout daté.

Berceau de baptême provenant du Chablais (collection les Amis de l'Histoire – Musée Paysan)

Ce petit meuble avait deux fonctions, la plus connue est celle du berceau qui berce l'enfant et lui offre un gîte pour la nuit, la seconde est celle du berceau de partage appelé « berceau de baptême ». En effet, la coutume consistait à porter l'enfant dans son berceau jusqu'à l'église où il recevait le baptême.

Denis THÉVENOD, les Amis de l'Histoire

Sons de cloches… ?

Quelles sont donc ces mystérieuses voix qui s'échappent des hauteurs du clocher de l'église Saint-Blaise de Viuz-en-Sallaz ? La réponse se trouve dissimulée derrière des abat-sons, à plus de quinze mètres de hauteur. Pour des raisons de sécurité, le clocher n'est accessible qu'à quelques personnes habilitées… nous vous donnons tout de même, sans un certain plaisir, quelques informations sur ce patrimoine jadis au centre de la vie du village.

Trois cloches de bronze logent dans une grande charpente en bois. Fondues en 1863 par les frères Paccard d'Annecy-le-Vieux, elles ont été installées sous le mandat de M. le maire Jean GAVARD et du Révérend archiprêtre Tournier. Pie IX était Pape et M. MAGNIN évêque d'Annecy.

La grande cloche, estimée à 1 900 kilos sonne le « Ré bémol ». Elle porte le prénom de « Michel ELISA ». Elle est dédiée à la Vierge et à Saint-Joseph. M. Michel DUFOUR, avocat, en était le parrain et Mme Elisa RUPHY sa femme marraine. Cette cloche marque toutes les heures et sonne à la volée toute seule pour annoncer les offices.

La cloche moyenne, estimée à 550 kilos, sonne le « la bémol ». Elle porte le nom de « Marie PÉRONNE » et est dédiée à la Vierge et à Saint-Pierre. Le parrain était Claude-Marie MERCIER-FAUCONNET et la marraine Péronne PELLET, sa femme.

Cette cloche marque chaque demi-heure et accompagne sa grande sœur et sa petite sœur pour le « glas », sonnerie utilisée pour annoncer les décès et lors des obsèques.

La plus petite cloche, audible matin midi et soir lors des angélus s'appelle « Charles THÉRÈSE ». Elle est dédiée à Saint-Blaise, patron de Viuz-en-Sallaz. Estimée à 250 kg, elle sonne le « do aigu ». Charles DUPRAZ en était le parrain. Il avait 11 ans lors de la bénédiction des trois cloches. La marraine était Thérèse DUPRAZ, âgée de huit ans. Tous deux étaient enfants de M. Joseph DUPRAZ, notaire, probablement donateur de cette cloche.

Depuis plus de cent cinquante ans maintenant, ces trois voix résonnent dans la commune et marquent le temps insaisissable qui passe. De génération en génération, leurs voix demeurent alors que tout change autour de nous.

www.cloches74.com

A. CORDOBA, carillonneur

On les veut tous dans nos filets!!!

Un poissonnier traiteur à VIUZ qui offre le meilleur de la mer, Gilbert GOY se fait un honneur de vous proposer des produits français, fumés maison ou pas, plateaux de fruits de mer, plats cuisinés, qualité au top. Gilbert adhère au label « Poissonnier CORAIL « groupement national d'artisans, charte rigoureuse respect du développement durable, pour offrir au consommateur un produit riche en goût et en propriétés nutritionnelles.

Le soleil et la mer dans votre assiette!!.Depuis des générations (grand-père, père) Gilbert a fait le choix de reconnaître la qualité à la quantité, savoir bien acheter c'est satisfaire ses clients. La mer n'a jamais été aussi près de la montagne, 6 jours sur 7 sur les marchés ou au magasin, faites-vous plaisir mangez du bon poisson: en hiver sous toutes ses formes, l'été à l'apéro, en plancha au barbecue QUE DU BONHEUR.

Alors même si le poisson prend parfois la mouche! N'hésitez pas à le mettre au menu de vos repas.

Josette LE NOAN LABAYE, maire adjoint en charges des affaires sociales

Minibus a le vent en poupe!

Dans notre article du précédent bulletin, lorsque nous vous présentions le minibus, nous avions publié en titre « Il attire l'œil, c'est l'un de ses rôles. Il va rouler c'est son autre rôle ».

C'était peu dire, en quelques mois seulement il a parcouru 5514 km. En France, il a traversé le pays plein ouest pour la Bretagne, plus régional il est parti pour Lyon, Mâcon, en Savoie pour les sommets enneigés même en été! Il a montré son beau paletot « sponsorisé » même à l'étranger.

Comment faisait-on avant? Il est sollicité par de nombreuses associations* et toutes le trouvent dorénavant indispensable, il assume complétement ses rôles nous en sommes ravis!

A.Baud & Fils	Electricité et électroménagé	Viuz-en-Sallaz
Alp'Equipement	Frigoriste	Viuz-en-Sallaz
AMG	Chauffagiste	Viuz-en-Sallaz
Arti Sans Souci	Société de nettoyage	Viuz-en-Sallaz
AS Peinture	Peinture	Viuz-en-Sallaz
AXA	Assurance	Viuz-en-Sallaz
Boiteux	Couverture-zinguerie	Viuz-en-Sallaz
BTP Général	Bâtiment	Viuz-en-Sallaz
Casino	Supermarché	Viuz-en-Sallaz
Coreag Immobilier	Agence immobilière	Viuz-en-Sallaz
Darek Carrelage	Carrelage	Viuz-en-Sallaz
Eric Lender	Menuiserie	Viuz-en-Sallaz
Eve.Rest	Traiteur	Viuz-en-Sallaz
Evénemen'Ciel	Agence de voyages	Viuz-en-Sallaz
Garage 2 Panloup	Garage	Viuz-en-Sallaz
Gervais Gilles	Travaux publics	Viuz-en-Sallaz
Italia in Sala	Epicerie fine Italienne	Viuz-en-Sallaz
La Cabane du Pêcheur	Réstaurant	Viuz-en-Sallaz
Les Jacquemardes de Savoie	Salaison	Viuz-en-Sallaz
Les Métalliers Réunis	Ferronnerie	Viuz-en-Sallaz
Natura Pressing - Mannu Service	Pressing	Viuz-en-Sallaz
Revuz	Bâtiment	La Tour
Sens'o	Restaurant - Bar à Vin	Viuz-en-Sallaz
Viuz Auto-Moto Ecole	Auto-ecole	Viuz-en-Sallaz

**conditions de réservation: contacter l'OMA*
Une erreur s'était glissée lors de notre précédente édition nous remercions les entreprises qui ont financé ce projet.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Le Pony - Ambassadeur de Viuz-en-Sallaz à Paris

Marie BOSSON, née Frarin en 1910, fait l'acquisition en juin1953 d'un tracteur agricole : un Pony 812 de marque Massey-Harris, pour sa petite exploitation qu'elle tenait avec son fils François à Brégny.

De mémoire de notre doyen de la commune, Françis COPPEL, c'est l'un des premiers tracteurs arrivés sur la commune, si ce n'est le premier !

Il a permis à cette veuve et son fils de faciliter leur travail à la ferme en remplaçant avantageusement le dur labeur d'un cheval.

Quelques décennies plus tard, les héritiers du Pony rencontrent un jeune homme, Grégory REYNAUDO. Greg vient de fonder une ferme pédagogique, Les Bergeries d'Issy, située en région parisienne.

Séduits par le dynamisme de ce jeune entrepreneur, les descendants décident de lui offrir le Pony. L'objectif est de donner une touche rurale à sa ferme urbaine et de servir de témoignage de la vie des paysans savoyards de l'époque.

C'est ainsi qu'en mars 2017, le tracteur quitte son village natal, en route… pour une retraite ludique à Paris.

En juin, ladite ferme est inaugurée, par Monsieur André SANTINI, ancien ministre et maire d'Issy-les-Moulineaux, sous le regard étonné et honoré du Pony !

LES BERGERIES D'ISSY

Le tracteur est devenu l'attraction préférée des petits parisiens qui peuvent jouer au fermier, fièrement assis au volant du Massey-Harris.

Venus en famille ou dans le cadre scolaire, à chaque visite le nom de « Viuz-en-Sallaz » est systématiquement prononcé, plusieurs fois dans la journée ! Il assure « l'ambassadeur » !

Il y a toujours eu un lien étroit entre Paris et les Savoyards.

Nombre d'entre eux ont rejoint la Capitale dans les années 20.

Toute la fratrie de Marie FRARIN (Viuz-en-Sallaz) ainsi que celle de son mari François BOSSON (Onnion) ont fait partie de cette jeunesse savoyarde « montée » travailler à Paris. Certains s'y sont installés, les autres, après quelques années, sont revenus au pays de leurs chères montagnes.

Et plus tard, les descendants de Marie travailleront à l'usine Gambin.

Comme bien des enfants de Viuz-en-Sallaz et des communes voisines, ils ont été heureux de trouver une situation professionnelle au sein de cette entreprise parisienne, venue s'installer sur notre commune dans les années 60.

Si vous « montez » à Paris, n'hésitez surtout pas ! allez visiter les Bergeries d'Issy (www.bergeriesdissy.fr), vous « y » verrez le Pony.

C.F.

La poésie peut-elle sauver le monde ?

Et pourquoi pas. En tout cas, c'est le thème de la poésie qu'a choisi la bibliothèque de Viuz ainsi que les 9 autres bibliothèques du réseau Idelire pour animer l'année 2017.

Ainsi, le 4 mars, ce programme de « poésie hors piste » a été inauguré par l'exposition des « sculptures sur livres » de Mathilde POULANGES. Ont suivi moult ateliers d'écriture, ateliers slam, rencontres d'auteurs, spectacles, balades poétiques sur notre territoire.

Et la poésie est ainsi descendue de son piédestal intimidant, pour venir se frotter à notre quotidien, tels ces panneaux installés dans la commune et qui nous distillent des fragments de poésie le temps d'un aller-retour à l'école ou le temps d'un marché… Adhérents et non adhérents, enfants et adultes de nos bibliothèques ont été sollicités pour nous proposer des photos de nos villages en y associant quelques lignes poétiques personnelles ou empruntées à des poètes reconnus. Certaines classes de primaire et de collège ont pu ainsi aborder la poésie par une autre approche.

Cette année s'est clôturée le jeudi 30 novembre par la conférence de Jean-Pierre SIMÉON sur la nécessité de la poésie dans le monde, et par l'après-midi festive du samedi 2 décembre à La Tour qui a rassemblé toutes les créations de l'année. Cette journée a également été l'occasion de rencontrer Vahé GODEL, Alain KOKOR, Francine VIDAL, Fabienne RAPHOZ, poètes, illustrateurs qui ont présenté et dédicacé leurs livres, ainsi que Joël BASTARD et Ghislaine HERBERA, tous deux artistes en résidence dans nos bibliothèques durant le dernier trimestre.

Merci à tous les acteurs de cette aventure : artistes, salariées et bénévoles du réseau qui ont fait vivre ce projet ambitieux, financé par une subvention de la DRAC, la CC4R et les bibliothèques Idelire.

Françoise

Syane information

Syane
Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

Dans le cadre du déploiement du programme Très Haut Débit piloté par le SYANE, le groupement SOGETREL / BENEDETTI GUELPA est en charge sur votre commune de l'étude faisabilité.

L'étude se déroule en 2 phases majeures :

Phase 1 - Piquetage : Relevé et Comptage des logements et des infrastructures existantes (Poteaux ERDF / Orange).
Pendant cette opération des techniciens circulent sur toutes les voies concernées et qualifient chaque adresse en relevant le nombre de boîtes aux lettres. Ils photographient tous les points particuliers (façade, construction en cours etc.) et chaque poteau ERDF et ou Orange concerné par les réseaux télécoms.

Durée de l'opération : de 1 semaine à 1 mois suivant la taille du projet.

Phase 2 - Validation des Parcours : Pendant cette opération des techniciens ouvrent les chambres de tirage existantes et testent avec une aiguille ou avec injection d'air haute pression la viabilité des fourreaux interchambres. Des opérations d'Hydrocurage peuvent être organisées. Des opérations de rehausse de tampons dans le cas de chambre sous enrobé peuvent également être organisées.

Pendant cette phase notre partenaire génie Civil BENEDETTI / GUELPA prendra contact avec vous pour étudier les sections nécessitant de la création de réseau neuf. Des conventions de passage vont également être envoyées à certains propriétaires dans le cas où le futur réseau surplombe une propriété ou utilise un cheminement en façade. Plusieurs relevés de propriétés pourront vous être demandés.

Durée de l'opération : de 3 semaines à 1,5 mois suivant la taille du projet.

SOGETREL

Conducteur de Travaux
29 rue des Frères Lumière
69680 Chassieu
Tél. 06 02 07 31 02
benoit.rozier@sogetrel.fr

Monoxyde de carbone

PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ PAR GAZ TOXIQUE EN FRANCE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :
- Une aération insuffisante du logement ;
- Un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues…).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- Le centre anti-poison relevant de votre région ;
- Un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur…) ;
- La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de votre département ;
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Infos pratiques

MAIRIE

1040, avenue de Savoie - BP 17
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 80 39 – Fax 04 50 36 95 75
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires des services administratifs :

- **De l'accueil :**

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Samedi : Permanence 1er et 3ème samedis du mois
La mairie sera ouverte exceptionnellement le 30 décembre de 9 h à 12 h
(exceptionnellement le 6 janvier sera fermé)

- **Du service de l'urbanisme :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
Permanence de l'Adjoint Urbanisme :
sur rendez-vous UNIQUEMENT

- **Service Urbanisme CC4R :**

Contact Christelle ITNAC : 04 50 31 68 06
urbanisme6@cc4r.fr.

DÉCHETTERIE

L'accès à la déchetterie intercommunale, située à FILLINGES, se fait sur présentation d'une carte d'identité et de justificatif de domicile.
1665 route du Chef-Lieu - 74250 Fillinges
Tél. 04 50 31 13 30
Déchetterie de SAINT-JEOIRE : Route du Moulin

Horaires d'été
d'AVRIL à OCTOBRE inclus :
Lundi au jeudi : 13 h 30 - 19 h 00
Vendredi et samedi : 9 h 00 - 12 h 00
et 13 h 30 - 19 h 00

Horaires d'hiver
de NOVEMBRE à MARS inclus :
Lundi au mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Déchets admis :
- Papier, carton
- Verre
- Plastique
- Déchets verts : tonte de pelouse, végétaux…
- Huile végétale, (friture…)
- Ferraille et métaux divers…
- Huile de moteur, solvants, peinture, désherbants…
- Batteries, accumulateurs, piles…
- Pneus (limités à 4 par semaine par foyer)
- Gravats (limités à 1 m³ par semaine par foyer)
- Déchets encombrants

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « CULTUR'ÉVASION »

34, rue des Écoles - 74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 95 73
bibliotheque@cc4r.fr
bibliotheque.culturevasion@wanadoo.fr
Lundi : 10 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 16 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 30 - 19 h 00
Samedi : 9 h 30 - 12 h 00
Fermée du 24 décembre au 1er janvier inclus

HORAIRES DE TONTE

par arrêté du Maire
Jours ouvrables : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00

Tontes interdites le dimanche et les jours fériés

Nouveaux commerçants

LILOZ'Enfants - Magasin multimarques - Prêt à porter bébés et enfants de la naissance aux 12 ans
800 avenue de Savoie (Immeuble des 4 Rivières)
Tél. 04 58 66 21 35

MOTREFF Patrick - Electricité et automatisme (portes, portails…)
Installation, entretien, dépannage
463 route des Moulins - Tél. 06 82 28 46 26

GEVAUX Yannick - Vente et rachat de vins/spiritueux
58 rue du Faucigny - Tél. 06 08 22 51 77
yannick.gevaux@prestiwine.com - www.prestiwine.com

Agenda des Festivités & Commémorations

JANVIER 2018

Vendredi 5
Vœux du Maire
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 6
Loto - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 14
Congres départemental - FNACA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 23
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 27
Boum des enfants - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Concert - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

FÉVRIER 2018

Vendredi 2
Conférence - MJCI
Salle des 4 Rivières

Samedi 3
Portes ouvertes - AMAportée
Salle des 4 Rivières

Dimanche 4
Repas des aînés - St-Blaise - Mairie
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 16
Conférence - MJCI
Salle des 4 Rivières

Mardi 20
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 25
Repas - Age d'Or
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

MARS 2018

Vendredi 2
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 3
Loto - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 10
Concert Celtic - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 17
Repas du foot - AS Football Viuz
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Lundi 19
Commémoration du 19 mars
Centre de Viuz

Mardi 20
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

AVRIL 2018

Samedi 7
Spectacle théâtral - ANAO
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 17
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 20
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 21
Repas - Ski club des Brasses
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 28
Repas dansant - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Foire de Printemps - OMA
Centre Viuz

Dimanche 29
Concert les Messages - FNACA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

MAI 2018

Samedi 5
Matinée de l'environnement
Centre de Viuz

Samedi 5 et dimanche 6
Spectacle - L'Air des Mots
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 8
Cérémonie au monument aux morts
Centre de Viuz

Mardi 15
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 19 et dimanche 20
Concert de printemps - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Lundi 21
Brocante - Judo Club
Complexe sportif

JUIN 2018

Samedi 2
Fête annuelle - Pégase
Pégase Viuz

Mardi 5
Concert - Collège St-Jeoire
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 9
Fête AMAportée
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 12
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 16
Fête de la Musique
Centre de Viuz

Vendredi 22
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Concert de Quartier - La Cecilienne
Viuz

Samedi 23
Fête des Ecoles - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Jeudi 28
Fête du Dahut
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 30
Fête des Ecoles - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »